Fafsea

L'énergie de vos projets

Guide des formations 2012

CORSE

Guide Régional
Mode d'emploi

COMMENT
S'ORGANISE CE GUIDE ?

- Ce guide répertorie **les stages dits « interentreprises »** agréés par les partenaires sociaux régionaux du Fafsea.
- Au début du guide, vous trouverez 2 thématiques de formation dites « actions de formation transversales », communes à tous les secteurs d'activité et identifiées par ce pictogramme.
- Puis apparaissent les autres formations classées par secteur « métier ». Elles ont été sélectionnées pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises et des salariés de votre région.
- Les nouveautés 2012 sont identifiées par le pictogramme N.
- Tout stage ou parcours de formation qui permet au salarié d'obtenir une reconnaissance professionnelle (CACES, CQP, diplôme...) est signalé dans le guide par le pictogramme R.

À QUI
S'ADRESSENT CES FORMATIONS ?

- Ces formations interentreprises s'adressent à **toutes les catégories de salariés** qui exercent une activité au sein d'une entreprise relevant du champ de compétences du Fafsea.
- Toute entreprise adhérente au Fafsea peut inscrire tout au long de l'année ses salariés à une ou plusieurs actions de formation inscrites dans ce guide.
- Les modalités de prise en charge sont précisées sur le site www.fafsea.com rubrique espace employeurs/le plan interentreprises.
- L'entreprise doit être à jour de ses cotisations de formation professionnelle continue.

OÙ
S'INFORMER SUR LE CONTENU D'UNE ACTION ?

- Pour obtenir des précisions sur le contenu, les dates et le déroulement d'une action de formation s'adresser directement au centre de formation concerné (coordonnées des centres à la fin de ce guide).
- Si une date de formation est dépassée, le Fafsea vous invite à contacter le centre de formation pour envisager une inscription en attente d'une prochaine session.
- Des informations complémentaires sur une action (objectif, contenu...) et les stages proposés au sein d'autres régions sont disponibles sur le site **www.fafsea.com**.

COMMENT
INSCRIRE UN SALARIÉ ?

- Pour inscrire vos salariés à ces actions de formation, le bulletin d'inscription (joint à ce guide), entièrement complété doit être envoyé par l'entreprise au plus tard 10 jours avant le début du stage au prestataire de formation. Les coordonnées des centres référencés figurent à la fin de ce guide.
- Les bulletins d'inscription sont également téléchargeables sur **www.fafsea.com.** Ils ne doivent pas être photocopiés.

Plan de formation interentreprises : la prise en charge

La formation d'un salarié est prise en charge selon les modalités ci-dessous :

- **Les coûts pédagogiques** sont réglés directement au centre de formation par **le Fafsea**.
- La **rémunération du salarié** est maintenue **par l'employeur** pendant toute la durée de la formation. Réalisée sur le temps de travail, la formation peut faire l'objet d'une prise en charge fixée par le Fafsea (modalités variables selon la taille de l'entreprise).
- Les **frais annexes** (transport, hébergement et repas) liés au départ en formation sont à la charge de **l'employeur**. Ces frais sont remboursés par l'employeur selon les règles appliquées dans l'entreprise en matière de mission professionnelle.

Subventions** : l'Europe, l'Etat et les collectivités territoriales peuvent soutenir certaines actions de formation par des cofinancements publics. **Nous consulter.

Pour plus d'informations, contacter votre délégation régionale.

Programme Stages 2012

CORSE

Informatique - Bureautique

LOGICIELS DE BUREAUTIQUE

Bureautique — 3 à 10 jours
Programmation toute l'année 2012
Anthony Servetto - Bastia - Vescovato — 11201222001
AFPA région Corse - Ajaccio, Porto-Vecchio, Corté ou Calvi — 11201222002

Conduite de véhicules et engins

CONDUITE DES ENGINS AGRICOLES

Tracteur : conduite et réglage des outils — 8 jours
Programmation toute l'année 2012
IFCO - Selon inscriptions — 11201222003

Cultures fruitières

TECHNIQUES CULTURALES

Conduite du verger en production — 3 jours
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222009

TAILLE

Taille de fructification du clémentinier — 3 jours
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222007

Taille des amandiers — 2 jours
1er novembre au 31 décembre 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222008

Taille des jeunes pêchers - initiation — 2 jours N
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222016

Taille de fructification et de restructuration des pêchers - initiation — 2 jours
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222017

Taille de fructification et de restructuration des pêchers - perfectionnement — 2 jours
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222018

Taille d'éclaircissage des pêchers - initiation — 2 jours N
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222019

Taille d'éclaircissage des pêchers - perfectionnement — 2 jours N
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222020

Taille en vert des pêchers - initiation — 2 jours
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222021

Taille de formation des pêchers - initiation — 2 jours N
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222022

Cultures fruitières

TAILLE

Taille des abricotiers — 2 jours N
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222023

Paysage/JEV

TAILLE

Taille du palmier — 3 jours
Programmation toute l'année 2012
CFPPA de Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222005

CONSTRUCTIONS PAYSAGÈRES

Arrosage raisonné — 3 jours
Programmation toute l'année 2012
CFPPA de Haute-Corse - Selon inscriptions — 11201222006

Vitiviniculture

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Ouvrier viticole — 25 jours
Programmation toute l'année 2012
IFCO - Selon inscriptions — 11201222004

Centres équestres

TECHNIQUES D'ÉLEVAGE

Meneur en traction animale — 4 jours N
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Corté — 11201222011

Dressage du jeune cheval de 3/4 ans — 2 jours N
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Corté — 11201222012

Dressage du jeune cheval de 5/6 ans — 2 jours N
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Corté — 11201222013

Dressage du cheval de plus de 7 ans — 2 jours N
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Corté — 11201222014

Technique d'élevage équin — 2 jours N
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Corté — 11201222015

TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT

Management des évaluations — 2 jours N
Programmation toute l'année 2012
Chambre d'agriculture de la Haute-Corse - Corté — 11201222010

Les centres de **Formation**

CORSE

2012

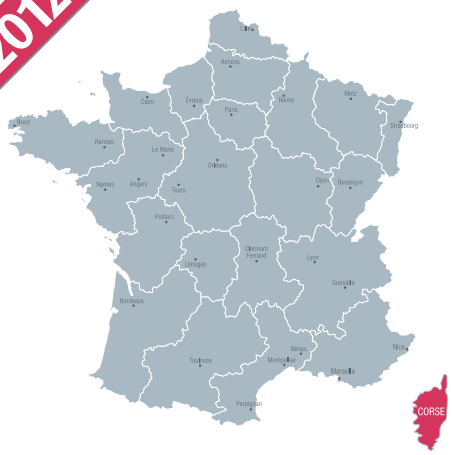

Corse

5 centres à votre service

AFPA région Corse
Plaine de Peri
20167 SARROLA CARCOPINO
Tél. : 04 95 53 51 00
Fax : 04 95 53 51 36
yoann.habani@afpa.fr
Contact : **Yoann Habani**

Anthony Servetto
Résidence les Asphodèles - Bat B
Quartier de l'Annonciade
20200 BASTIA
Tél. : 06 15 93 15 54
servetto.anthony@orange.fr
Contact : **Anthony Servetto**

CFPPA de Haute-Corse
Aghja Rossa
20290 BORGO
Tél. : 04 95 30 02 31
Fax : 04 95 30 02 38
nathalie.capirossi@educagri.fr
Contact : **Nathalie Capirossi**

Chambre d'agriculture de la Haute-Corse
Maison de l'agriculture
BP 215
20293 BASTIA Cedex
Tél. : 04 95 32 91 44
Fax : 04 95 32 91 48
cda2b.formation@wanadoo.fr
Contact : **Nathalie Mutinelli**

IFCO - Institut de la Vigne & du Vin
24 avenue du Prado
13006 MARSEILLE 06
Tél. : 06 62 81 71 58
Fax : 09 58 68 00 04
contact@ifco-marseille.com
Contact : **Didier Daumas**

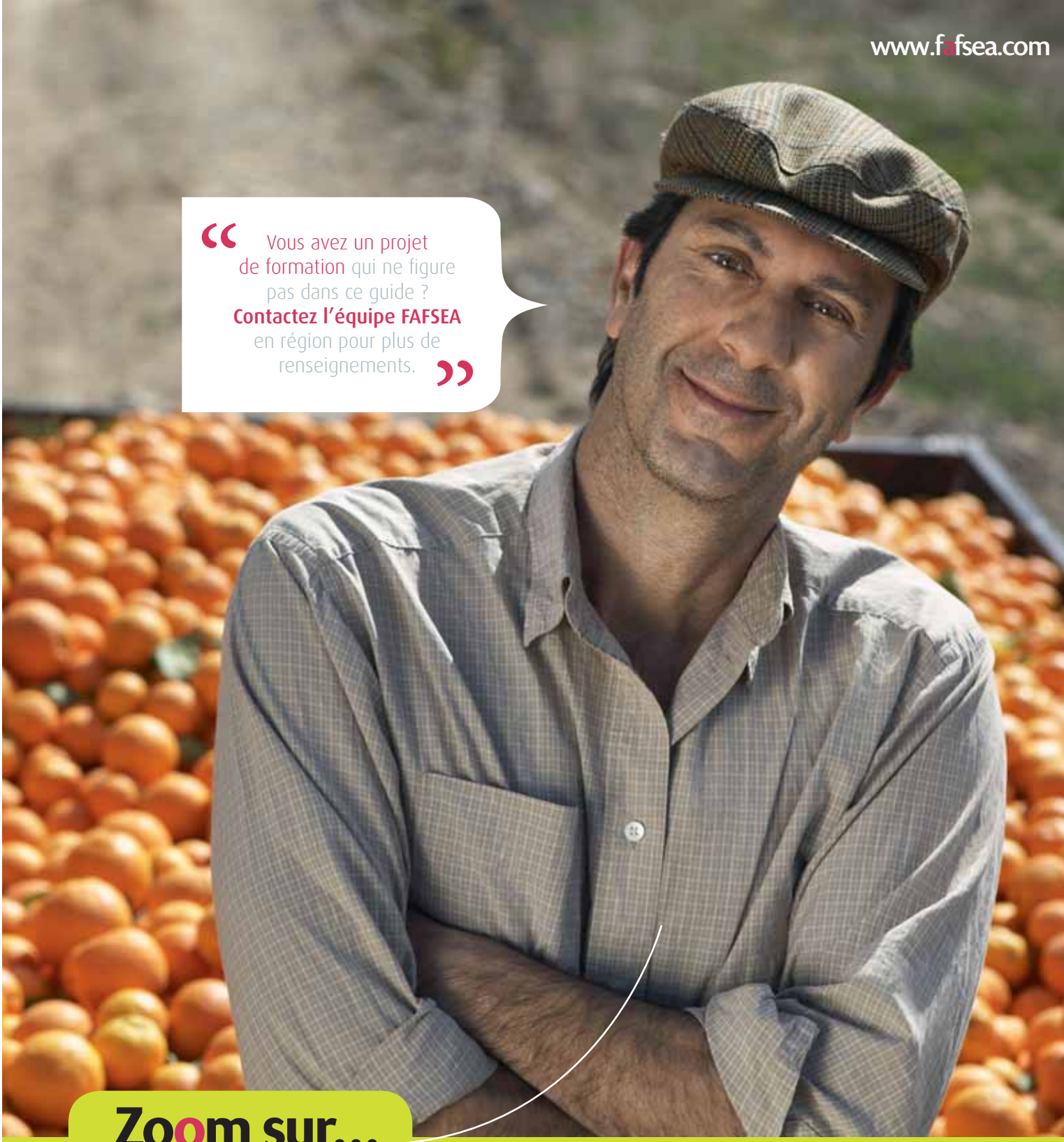

> Vous avez un projet de formation qui ne figure pas dans ce guide ? **Contactez l'équipe FAFSEA** en région pour plus de renseignements.

Zoom sur...

Le Certiphyto

La publication des textes officiels (décrets et arrêtés à paraître avant fin 2011), généralise l'obligation de détention du « **Certificat individuel pour l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques** », appelé **Certiphyto**.

Il peut être obtenu par 4 voies pour les opérateurs d'exploitations agricoles, d'entreprises de travaux agricoles ou du paysage :

- **A - Diplôme** ou titre figurant sur la liste correspondant au certificat requis.
- **B - Test par QCM** avec seuil de réussite de 13/20.
  Pour connaître les centres de formation habilités à faire passer ces tests, adressez-vous à la DRAAF de votre région.
- **C - 1 jour de formation + test** (puis formation d'1 jour si seuil de réussite au test non atteint).
  Se renseigner auprès de votre délégation régionale FAFSEA (coordonnées en dernière page du guide) pour identifier si cette voie C est agréée par le FAFSEA dans votre région. Adressez-vous également à la DRAAF de votre région pour obtenir les centres référencés qui la mettent en œuvre.
- **D - Formation de 2 jours**
  Dans ce cas, le FAFSEA procède à l'achat de stages régionaux interentreprises auprès d'organismes de formation habilités.
  Adressez-vous à votre délégation régionale du FAFSEA (coordonnées en dernière page du guide) pour identifier les lieux, dates et organismes de formation agréés en 2012.

A noter : à partir du 1er janvier 2012, le DAPA n'est plus délivré.

Retrouvez la formation en continu sur **www.fafsea.com**

Corse

Vos représentants à la commission paritaire régionale

Collège Salariés

FGTA/FO
M. Dominique Massari
(Secrétaire Général)

FGA/CFDT
M. Louis Ducreux

FNAF/CGT
M. Jean-Paul Martinetti

CFTC-AGRI
Mme Véronique Lugarini

STC
M. Jean Brignole

Collège Employeurs

M. Henri Franceschi
M. Luc Meunier
M. Jean-Jacques Peraldi
(Président)
M. François-Marie Sicurani

FAFSEA
Délégation Corse

Maison de l'agriculture
15 avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA
Tél. : 04 95 31 55 03
Fax : 04 95 31 55 38
corse@fafsea.com

Crédits photos : Fotolia.com : Sue Colvil - Moodboard Premium - Yoann Carle - Delkro - Elenathewise - TMax - Dominique Luzy - Joe Gough Stanislav tatarnikov - Istock : Milacroft

l'Europe s'engage en Corse avec le FSE

L'union européenne s'engage en Corse avec le Fonds social européen

Collectivité Territoriale de Corse

Fafsea

épicure STUDIO © 2012